

ACTION URGENTE

SOMALILAND. DEUX HOMMES CONDAMNÉS POUR AVOIR EXERCÉ LEUR DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Mohamed Kayse Mohamoud et Boqor Osman aw Muhamed Mohamed ont été déclarés coupables d'avoir exercé publiquement leur droit à la liberté d'expression.

Le 26 avril, un juge siégeant à Hargeisa a condamné **Boqor Osman aw Muhamed Mohamed**, un chef traditionnel plus connu sous le nom de Burmadow, à cinq ans d'emprisonnement pour « mépris envers l'État » et « diffusion de fausses informations ». Alors que cet homme assistait à l'intronisation d'un ancien dans la région du Puntland (Somalie), il a appelé le Puntland et le Somaliland à retirer leurs troupes de la région de Sool. Le juge, Ahmed Dalmar Ismail, a estimé que ces déclarations avaient « porté atteinte à la souveraineté du Somaliland et désavoué l'armée nationale ». Il a empêché Boqor Osman aw Muhamed Mohamed de consulter un avocat et ne lui a pas accordé le temps nécessaire pour préparer sa défense, malgré les demandes répétées du prévenu. Le jour du procès, il n'a donné la parole qu'à l'accusation et a immédiatement condamné Boqor Osman aw Muhamed Mohamed.

Le 7 février, **Mohamed Kayse Mohamoud**, un auteur, a été arrêté et placé en détention pour avoir qualifié de « local » le président du Somaliland, Muse Bihi Abdi, dans une publication sur Facebook. Le 16 avril, il a été inculpé et déclaré coupable d'atteinte à l'honneur du président, au motif qu'il s'agit d'un « président national ». Il a été condamné à 18 mois d'emprisonnement.

Amnesty International craint que Mohamed Kayse Mohamoud et Boqor Osman aw Muhamed Mohamed aient été déclarés coupables uniquement d'avoir exercé leur droit à la liberté d'expression.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS en somali ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités du Somaliland à libérer immédiatement et sans condition Mohamed Kayse Mohamoud et Boqor Osman aw Muhamed Mohamed car ils ont été déclarés coupables uniquement d'avoir exercé leur droit à la liberté d'expression ;
- demandez-leur de veiller à ce que, dans l'attente de leur libération, ces deux hommes puissent consulter un avocat et voir leurs familles ;
- exhortez-les à modifier les dispositions excessivement larges du Code pénal, qui permettent de harceler les personnes qui formulent publiquement des critiques à l'égard du gouvernement du Somaliland.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 27 JUIN 2018 À :

Président de la Cour suprême
Adam Haji
Hargeisa, Somaliland
Courriel : adamhaji@gmail.com

Procureur général
Hassan Ahmed Adan
Hargeisa, Somaliland
Courriel : hassmo12@yahoo.com

Copies à :
Président du Somaliland
Muse Bihi
Office of the President
Hargeisa, Somaliland

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Somaliland dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SOMALILAND. DEUX HOMMES CONDAMNÉS POUR AVOIR EXERCÉ LEUR DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Amnesty International est préoccupée par ce qui semble être une répression de la liberté d'expression orchestrée par le régime de Muse Bihi au Somaliland.

Le 27 janvier, Naema Ahmed Ibrahim, une éminente poétesse somalie, a été arrêtée à l'aéroport international Egal, à Hargeisa, alors qu'elle se rendait à Mogadiscio (Somalie). Elle a été inculpée d'avoir mené des « activités contre le régime depuis l'étranger » et de mépris envers le Somaliland. Elle était accusée d'avoir tenu des propos « opposés à la sécession du Somaliland » et déclaré que le Somaliland était « une région » dans des publications sur Facebook, pendant qu'elle se trouvait à Mogadiscio. Le Somaliland a déclaré son indépendance à l'égard de la Somalie en 1991 et ses autorités exigent qu'il soit considéré comme un État et non comme une région au sein d'un État. C'est la raison pour laquelle Naema Ahmed Ibrahim a été déclarée coupable du deuxième chef et condamnée à trois ans d'emprisonnement le 15 avril. Menacée de viol et battue à la prison de Gabiley, elle a finalement été libérée à la faveur d'une grâce présidentielle le 7 mai.

Le 17 février, Mohamed Aabi Digaale, chef du bureau de la chaîne londonienne Universal TV à Hargeisa, a été arrêté et détenu sans inculpation. La raison tient, semble-t-il, au fait qu'Universal TV avait diffusé plus tôt dans le mois un reportage critiquant le gouvernement du Somaliland. Mohamed Aabi Digaale a été libéré sous caution le 27 février.

Noms : Mohamed Kayse Mohamoud et Boqor Osman aw Muhamed Mohamed
Hommes

AU 92/18, AFR 52/8386/2018, 16 mai 2018